

Volet numérique du projet d'établissement 2021 - 2024

Présenté au conseil d'administration du..... 2021, le volet numérique du projet d'établissement définit trois objectifs :

- ✓ Utiliser le numérique comme un outil de motivation et de réussite scolaires (cf. Axe n° 2 / levier n°3 du projet d'établissement) ;
- ✓ Promouvoir le numérique comme un outil d'émancipation sociale, culturelle et économique : Permettre aux élèves de s'insérer dans la société comme citoyen émancipé et les préparer à leur future vie professionnelle (cf. Axe n° 2 / levier n°6 du projet d'établissement) ;
- ✓ Améliorer la communication interne et externe et en particulier celle à destination des parents pour favoriser leur implication dans la scolarité de leurs enfants (cf. Axe n° 3 / levier n°3 du projet d'établissement).

Ce volet numérique est décliné en trois objectifs opérationnels :

Axe 1 : Développer les pratiques pédagogiques liées au numérique (Blog, Forum, classe virtuelle, Moodle, Folios, esidoc...) qui permettent aux élèves de maîtriser les compétences attendues en fin de cycle 4 (Formation et certification des compétences numériques avec la plate forme PIX).

Axe 2 : Développer l'utilisation de l'ENT académique comme interface privilégiée pour la communication, l'utilisation des ressources numériques pédagogiques (GAR), la réservation du matériel et des salles, la création de formulaires à destination des élèves et assurer la continuité pédagogique grâce à la messagerie et au classeur pédagogique.

Axe 3 : Un nouvel environnement de travail sur le réseau pédagogique : installation d'EDUTICE par le Conseil Départemental et une formation des parents à l'utilisation de l'ENT.

Le schéma d'organisation du numérique au collège pour l'année 2021-2024 est présenté en annexe.

Le collège a reçu le label niveau 3 en 2020.

